

STATISTISCHES AMT DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN
OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
ISTITUTO STATISTICO DELLE COMUNITÀ EUROPEE
BUREAU VOOR DE STATISTIEK DER EUROPESE GEMEENSCHAPPEN

SOZIALSTATISTIK
STATISTIQUES SOCIALES



STATISTICHE SOCIALI
SOCIALE STATISTIEKEN

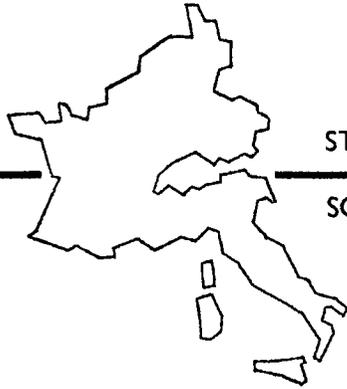
**STATISTIQUES NATIONALES ET
COMMUNAUTAIRES DE L'EMPLOI**

STATE OF TEXAS
COUNTY OF [illegible]
[illegible]
[illegible]

TX
[illegible]

[illegible]
[illegible]

STATISTISCHES AMT DER EUROPÄISCHEN GEMEINSCHAFTEN
OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
ISTITUTO STATISTICO DELLE COMUNITÀ EUROPEE
BUREAU VOOR DE STATISTIEK DER EUROPESE GEMEENSCHAPPEN



SOZIALSTATISTIK

STATISTICHE SOCIALI

STATISTIQUES SOCIALES

SOCIALE STATISTIEKEN

**STATISTIQUES NATIONALES ET
COMMUNAUTAIRES DE L'EMPLOI**

<u>T A B L E D E S M A T I E R E S</u>	<u>P A G E</u>
Avertissement	3
Présentation des séries statistiques	4
Statistique de l'emploi et du chômage	
C O M M U N A U T E	5
A L L E M A G N E	11
F R A N C E	18
I T A L I E	30
P A Y S - B A S	41
B E L G I Q U E	49
L U X E M B O U R G	57

A V E R T I S S E M E N T

Au moment de l'examen du programme de statistiques sociales, le Conseil s'est prononcé une nouvelle fois sur la nécessité "d'un effort particulier qui doit être fait dans le domaine d'une meilleure connaissance de la situation et de l'évolution sur les marchés du travail". Il a souligné qu'il importait d'élaborer, compte tenu des besoins des utilisateurs (par exemple : autorités nationales et communautaires, partenaires sociaux) un aperçu des statistiques et autres données chiffrées non encore disponibles (document du Conseil n° 1220/71 (SOC 125)).

Pour faciliter la détermination de ces besoins, l'Office statistique a élaboré, dans une première phase, un document énumérant les statistiques nationales existant dans le domaine de l'emploi et du chômage, tant au plan national que communautaire.

L'Office statistique tient à remercier les experts gouvernementaux qui ont bien voulu collaborer à l'établissement de cet inventaire des statistiques nationales. Grâce à leur aide, il a été possible, pour la première fois, d'établir un document complet de ce genre ; il reflète la situation fin 1971.

Les schémas des statistiques nationales sont présentés selon une ventilation uniforme pour tous les pays. Cette ventilation distingue entre les statistiques de l'emploi, d'une part, et les statistiques du chômage, de l'autre, en tenant compte, en outre, de la périodicité de chacune des enquêtes. Le même type d'enquête se trouve ainsi sous la même rubrique pour chaque Etat membre et pour la Communauté.

Luxembourg, le 10 février 1972

PRESENTATION DES SERIES STATISTIQUES

A. Emploi

- 10. Enquêtes effectuées à intervalles supérieurs à un an
- 20. Enquêtes effectuées à intervalles égaux ou inférieurs à un an et concernant
 - 21. l'ensemble des secteurs économiques
 - 22. l'agriculture
 - 23. l'industrie
 - 24. les services
- 30. Estimations sur base de plusieurs enquêtes statistiques

B. Chômage

- 10. Enquêtes statistiques
- 20. Exploitation statistique de documents administratifs

C O M M U N A U T E

O.S.C.E. Office statistique des Communautés européennes

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 10 a) Exploitation uniforme des recensements de la population	O.S.C.E.	Population par sexe, âge et nationalité ainsi que la situation envers la vie active. Personnes ayant un emploi par statut professionnel, branche d'activité (N.A.C.E.) et profession (C.I.T.P.).	Prévus pour les recensements effectués vers 1970 (entre 1968 et 1971). Délais : 3 à 4 ans.	Exploitation uniforme des résultats des recensements généraux de la population effectués sur le plan national pour une centaine de tableaux établis de commun accord entre l'O.S.C.E. et les Instituts nationaux de Statistique.	Non encore disponibles.
b) Enquête sur la structure des exploitations agricoles 1966/1967	O.S.C.E.	Main-d'œuvre agricole de l'exploitation avec subdivision entre familiale et non familiale Main-d'œuvre occupée régulièrement et non régulièrement. Main-d'œuvre fournie par des entreprises de travaux agricoles.	Situation sur 12 mois de 1966/1967. Délais : 3 ans.	Enquête par sondage stratifié auprès des exploitations. Taux de sondage C.E. : 19 % (variable selon les pays).	Enquête sur la structure des exploitations agricoles 1966/1967. Publication spéciale de l'O.S.C.E. en 7 volumes.
c) Enquête industrielle 1963	O.S.C.E.	Personnes occupées par statut (propriétaires travaillant dans l'unité, travailleurs familiaux non rémunérés, employés, ouvriers, apprentis) par branche d'activité N.I.C.E.	Tous les 10 ans selon recommandations O.N.U. 1963. 1973 prévue. Délais : 4 à 6 ans.	Enquête exhaustive.	Résultats définitifs de l'enquête industrielle 1963 "Etudes et Enquêtes" de l'O.S.C.E. n° 2/1969.
d) Enquête sur la structure et la répartition des salaires des ouvriers de l'industrie	O.S.C.E.	Ouvriers par sexe, état civil, nombre d'enfants à charge, qualification professionnelle (qualifiés, semi-qualifiés, non qualifiés) ancienneté dans l'entreprise, système de rémunération. Répartition par taille de l'entreprise, branche d'activité N.I.C.E. ou N.A.C.E. et régions.	Octobre 1966. Octobre 1972. Délais : 3 ans.	Enquête par sondage auprès des établissements industriels et artisanaux occupant au moins 10 salariés. Taux de sondage variables selon les pays (en moyenne 1 ouvrier sur 8). 2 millions d'ouvriers dans l'échantillon représentatif de près de 16 millions d'ouvriers.	Série spéciale des Statistiques sociales : Enquête sur la structure et la répartition des salaires 1966. 8 volumes.

Désignation	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
e) Enquête sur les coûts de la main-d'oeuvre dans l'industrie	O.S.C.E.	Salariés par sexe avec distinction entre ouvriers et employés. Durée annuelle du travail. Répartition par taille d'établissement, branche d'activité N.I.C.E. (ou N.A.C.E.) et régions.	Tous les 3 ans. 1959 - 1961 1961 - 1964 1966 1969 1972	Enquête par sondage auprès des établissements industriels et artisans occupant au moins 50 salariés (1959-1969) ou 20 salariés et plus (1972), enquête exhaustive pour les mêmes groupes en Italie et au Luxembourg. Les enquêtes de 1959-1961 et de 1961-1964 étaient limitées à 35 branches réparties sur les 3 années.	Série Statistiques sociales 1966 : n° 4/1969 1969 : n° 3, 1971
f) Enquête sur les coûts de la main-d'oeuvre dans les transports routiers	C.S.C.E.	Salariés avec distinction entre ouvriers et employés. Pour ouvriers : personnel roulant et autres. Durée annuelle du travail. Répartition par taille d'entreprise et catégorie de transport (voyageurs et marchandises).	1967. Délais : 1 an et demi.	Enquête par sondage auprès des entreprises du secteur des transports occupant au moins 5 salariés ; pour l'Italie, la Belgique et le Luxembourg, enquête exhaustive.	Série Statistiques sociales n° 1/1970.
g) Enquête sur les coûts de la main-d'oeuvre dans le commerce de détail, les banques et les sociétés d'assurances	O.S.C.E.	Salariés par sexe. Durée du travail. Pour le commerce de détail : durée hebdomadaire conventionnelle ou usuelle. Pour les banques et les assurances : durée annuelle conventionnelle ou usuelle. Pour le commerce de détail : répartition en 10 branches N.A.C.E. et taille de l'entreprise.	1970 1973 Délais : 1 an et demi.	Enquêtes par sondage auprès des entreprises de commerce de détail occupant au moins 20 salariés et l'ensemble des entreprises de banque et d'assurances, enquête exhaustive pour l'Italie et le Luxembourg.	En préparation pour les résultats 1970.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 21 Enquête par sondage sur les forces de travail	O.S.C.E.	Population par sexe, âge et situation envers la vie active. Personnes occupées par statut et branche d'activité (10 branches). Activités accessoires. Taux d'activité par groupe d'âge. Nombre d'heures prestées au cours de la semaine de référence. Répartitions régionales disponibles par grandes régions et pour quelques critères, régions de base.	1960 De 1968 à 1971 annuelle. Prévue pour 1973, 1975. Délais : 1 an et plus.	Enquête par sondage auprès des ménages privés. Taux de sondage variable selon les pays. Volume de l'échantillon prévu : 100.000 ménages pour l'Allemagne, la France et l'Italie. 50.000 ménages pour les Pays-Bas et la Belgique. 10.000 ménages pour le Luxembourg. <u>N.B.</u> : Les Pays-Bas n'ont participé qu'en 1960 et 1968, le Luxembourg ne s'est pas joint à l'enquête 1968.	Enquêtes par sondage sur les forces de travail 1960 : Informations statistiques n° 2bis/1963 Série Statistiques sociales : 1968 : n° 6/1969 1969 : n° 4/1970 1970 : n° 2.1971
A. 23 a) Statistique harmonisée de l'emploi salarié dans l'industrie	O.S.C.E.	Emploi salarié dans l'industrie par sexe, statut professionnel (ouvriers, employés, apprentis) par branche N.I.C.E. (2 chiffres) Par région pour l'industrie extractive et l'industrie manufacturière et le bâtiment.	Annuelle au 1er avril depuis 1966. Délais : 1 an et plus.	Exploitation de données nationales de sources divergentes. Pour la France, la répartition par sexe, statut et région n'est disponible que pour 1968 Pour les Pays-Bas, statut non disponible.	Série Statistiques sociales n° 4/1971 (de 1966 à 1970)
b) Enquêtes annuelles coordonnées sur l'activité industrielle	O.S.C.E.	Nombre de personnes occupées avec distinction des propriétaires travaillant dans l'entreprise, des aides familiaux et des salariés, par branche d'activité (classes N.A.C.E.)	En préparation : annuelle au 30/9 ou moyenne. Démarrage 1972/1973.	Enquête exhaustive auprès des entreprises occupant 20 personnes et plus.	

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
c) Enquête statistique coordonnée de conjoncture dans l'industrie	O.S.C.E.	Salariés occupés dont ouvriers, volume du travail presté pour l'ensemble de l'industrie.	En préparation : au moins trimestrielle. Démarrage : 1972/1973.	Résultats valables pour l'industrie (unités d'activité économique d'entreprises occupant 20 personnes et plus.	-
d) Salariés occupés dans les industries de la C.E.C.A.	O.S.C.E.	Salariés occupés, avec distinction entre ouvriers et employés. Mouvements du personnel au cours du mois. Par nationalité : charbon mines de fer sidérurgie Par âge : charbon mines de fer sidérurgie	Mensuelle depuis environ 1955 Trimestrielle Annuelle Annuelle Annuelle Tous les 3 ans.	Enquête auprès des entreprises de charbon, des mines de fer et de la sidérurgie au sens C.E.C.A. par l'intermédiaire des organisations professionnelles (exhaustive).	Annuaire et bulletins O.S.C.E. "Energie" pour le charbon. Annuaire et bulletins O.S.C.E. "Sidérurgie" pour les mines de fer et la sidérurgie. Annuaire de statistiques sociales.
A. 30					
a) Estimation de la population active et de l'emploi	O.S.C.E. O.C.D.E. Services nationaux	Population active, emploi et chômage par sexe, statut professionnel et secteur d'activité (concept national et concept intérieur). Ventilation de l'emploi et de l'emploi salarié selon 10 branches de comptabilité nationale (concept intérieur seulement)	Annuelle. Délais : entre 2 mois et plus d'un an selon les pays.	Estimation courante des services nationaux devant tenir compte des définitions prévues par l'O.C.D.E. et par le S.E.C. (Système Européen de Comptabilité nationale).	O.S.C.E. : Bulletin général. Annuaire de statistiques sociales. Comptes nationaux. Statistiques de base. Commission : Annexe au Rapport social. Rapport sur les problèmes de main-d'œuvre. O.C.D.E. : Statistiques de la population active.

Désignation	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Evolution future de la population et de la population active	O.S.C.E.	Projections de la population et de la population active par sexe et classes d'âge.	1960 - 1970 1970 - 1980	Etudes sur base des perspectives nationales d'évolution naturelle de la population, taux d'activité (pour 1970 - 1980, pris dans l'enquête communautaire sur les forces de travail) et certaines modifications de structure prévisibles.	O.S.C.E. : 1960 - 1970 Informations statistiques n° 3/1961. 1970 - 1980 Série Statistiques sociales n° 4/1971.
B. 10 Enquête par sondage sur les forces de travail	O.S.C.E.	Personnes ayant déclaré être en chômage, par sexe, âge, état civil, ancien statut professionnel et branche d'activité. Personnes à la recherche d'un premier emploi, par sexe, âge, état civil. Personnes non actives à la recherche d'un emploi, par situation, sexe, âge, état civil. Personnes recherchant un autre emploi selon l'activité actuelle, le sexe, l'âge, l'état civil. Répartitions régionales disponibles	1960. De 1968 à 1971, annuelle. Prévue pour 1973, 1975. Délais : un an et plus.	Enquête par sondage auprès des ménages à taux de sondage variables selon les pays. <u>N.B.</u> : Les Pays-Bas n'ont participé qu'en 1960 et 1968. Le Luxembourg ne s'est pas joint à l'enquête 1968.	Enquête par sondage sur les forces de travail. 1960 : Informations statistiques n° 2bis/1963. Série Statistiques sociales. 1968 : n° 6/1969. 1969 : n° 4/1970. 1970 : n° 2/1971.

A L L E M A G N E (R.F.)

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 10 a) Recensement de la population	STAT. BUNDESAMT	Participants à la vie active, moyen d'existence principal, classement d'après la profession apprise et la profession exercée, groupe socio-économique, durée hebdomadaire du travail, autres activités, étrangers, groupes d'activité économique, migration alternantes pour raisons professionnelles ou éducatives. Répartition régionale : circonscriptions administratives, arrondissements, districts urbains et communes.	1947, 1950, 1961, 27 mai 1970 Délai : 1 an et demi pour les premiers résultats.	Recensement de l'ensemble de la population. Certaines questions n'ont toutefois été posées qu'à un échantillon représentant 10 % de la population.	Série spécialisée A : "Volks- und Berufszählung" Wirtschaft und Statistik 70/4, 70/5, 71/12.
b) Recensement de l'agriculture	STAT. BUNDESAMT	Enquête principale concernant les exploitants, les aides familiaux et leurs occupations, les travailleurs non familiaux occupés en permanence, leur emploi et leurs occupations dans l'exploitation. Enquête représentative concernant la catégorie sociale de l'exploitant, la durée de travail des travailleurs non familiaux employés de façon non permanente.	Enquête 1972 pour l'année 1971. Premiers résultats 1973.	Enquête principale effectuée auprès d'environ 1.250.000 propriétaires ou fermiers d'exploitations agricoles ou sylvicoles d'une superficie d'au moins 1 ha, ou réalisant une production commercialisée d'au moins 4.000 DM par an. Enquête par sondage portant sur 20 % des exploitations agricoles.	Série spécialisée B : "Landwirtschaftszählung" Wirtschaft und Statistik 71/5 et 72/1.

(1) Présentation communautaire établie sur la base de la publication du Statistisches Bundesamt "Das Arbeitsgebiet der Bundesstatistik", édition 1971.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
c) Recensement des établissements	STAT. BUNDESAMT	Etablissements et personnes actives répartis par sexe, position dans l'établissement, occupation à temps partiel, étrangers, salariés par sexe, secteur d'activité économique et région (commune). Entreprises, personnes actives réparties par sexe, position dans l'entreprise, secteur d'activité économique et région. Entreprises et établissements appartenant à l'entreprise, personnes actives réparties par secteur d'activité économique, région (arrondissement).	27 mai 1970. Réalisée environ tous les 5 à 10 ans.	Enquête exhaustive en liaison avec le recensement général de la population.	Série spécialisée C : "Unternehmen und Arbeitsstätten" Publications spécifiques.
d) Recensement de l'industrie	STAT. BUNDESAMT	Entreprises, établissements, personnes occupées par sexe, position dans l'établissement, répartis par secteur d'activité économique et sur le plan régional par circonscription administrative, arrondissement et commune.	1967. On prévoit une réalisation tous les 3 à 5 ans.	Environ 87.000 entreprises industrielles y compris les mines (exclue l'industrie du bâtiment).	Série spécialisée D : "Zensus im Produzierenden Gewerbe 1967". Wirtschaft und Statistik 71/8, 71/9.
e) Recensement de l'artisanat	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées réparties d'après leur position dans l'établissement le sexe, secteur d'activité économique, circonscription, arrondissement.	1968. On prévoit une réalisation tous les 4 ou 5 ans.	Environ 640.000 entreprises inscrites au registre des métiers et sondage auprès de 150.000 de ces entreprises.	Série spécialisée D : "Handwerkszählung 1968" Wirtschaft und Statistik 68/12, 69/8.
f) Recensement du bâtiment	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées réparties d'après leur position dans l'établissement	1967. On prévoit une réalisation tous les 3 à 5 ans.	Environ 160.000 entreprises industrielles et artisanales.	Série spécialisée D : "Zensus im Produzierenden Gewerbe".
g) Recensement du secteur commercial	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées à plein temps ou à temps partiel par branche d'activité économique à 2 jours de référence, circonscription et arrondissement.	Recensement commerce : 30/9/1968. Recensement hôtellerie : 31/8/1968. Enquête par sondage complémentaire : automne 1970.	Entreprises de gros et de détail entreprises hôtelières, représentants et courtiers.	Série spécialisée F : "Handels- und Gaststättenzählung" 1968/70.
h) Recensement du secteur transports	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées par branches d'activité économique, sans subdivision sur le plan régional.	28 septembre 1962 Unique.	Enquête exhaustive.	Série spécialisée H : "Verkehrszensus"

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
i) Statistique sur la structure du personnel A. 21	STAT. BUNDESAMT	Personnel réparti par âge, sexe, niveau d'instruction générale, statut (services publics) ou rapport de travail (secteur privé), grade dans la hiérarchie et profession.	2 octobre 1968.	Personnel des services administratifs des établissements publics : chemins de fer, poste, Bundesbank, sécurité sociale, office fédéral du travail.	Série spécialisée L : "Personalstrukturhebung" au 2 octobre 1968 (Personal von Bund, Ländern und Gemeinden).
a) Micro-recensement	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées réparties par sexe, âge, état civil, position dans l'établissement, heures de travail fournies, grade, et secteur d'activité économique. Ventilation régionale : Land et circonscription.	Trimestrielle et annuelle. Délai de dépouillement : environ 1 an pour l'enquête annuelle.	Enquête par sondage auprès des ménages : 1 % par an, soit environ 220.000 ménages, en juillet, octobre et janvier 0,1 % (22.000 ménages).	Série spécialisée A : "Bevölkerung und Kultur" Série 6 : "Erwerbstätigkeit" Wirtschaft und Statistik.
b) Enquête par sondage C.E.E.	STAT. BUNDESAMT	Données complétant celles du micro-recensement. Main-d'oeuvre, motifs et durée de la recherche d'un emploi ainsi qu'activité souhaitée en qualité d'indépendant ou de salarié, nationalité.	Enquête annuelle.	Enquête menée dans le cadre des micro-recensements de 1968, 1969, 1970 et 1971, prévue également pour 1973 et 1975.	"Wirtschaft und Statistik" 70/10.
c) Travailleurs étrangers	BUNDESANSTALT FÜR ARBEIT	Travailleurs étrangers occupés, répartis par nationalité, branche et secteur d'activité économique. Travailleurs étrangers en chômage, par nationalité, division régionale, bureau de travail, bureau de travail de l'arrondissement.	Trimestrielle. Semestrielle. Annuelle.	Statistique établie sur la base des déclarations faites par les employeurs aux bureaux de travail. Les chômeurs se présentent eux-mêmes aux bureaux de travail compétents.	Déclarations officielles de l'Office fédéral du travail Wirtschaft und Statistik
d) Travailleurs frontaliers	BUNDESANSTALT FÜR ARBEIT	Travailleurs frontaliers par pays d'origine et branche d'activité économique. Répartition régionale, par arrondissements.	Semestrielle.	Enquête auprès des bureaux de travail.	Communications officielles de de l'Office fédéral du travail.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
e) Travailleurs à domicile	BUNDESANSTALT FÜR ARBEIT	Travailleurs à domicile, y compris les travailleurs à domicile indépendants, les façonniers et assimilés, répartis par branche d'activité économique, région et arrondissement.	Annuelle.	Déclaration aux bureaux de travail.	Communications officielles de l'Office fédéral du travail.
f) Main-d'oeuvre agricole	STAT. BUNDESAMT	Exploitants et membres de leurs familles répartis par sexe, âge, occupation dans l'exploitation, ménage de l'exploitant et activité de celui-ci en dehors de l'exploitation, travailleurs non familiaux (répartis par sexe, âge, occupation dans l'exploitation).	Bisannuelle. Enquête trimestrielle, à partir de 1972/73 enquête semestrielle. Exploitation tous les 2 ans.	Jusqu'à 65.000 exploitations ayant une surface de 2 ha et plus, et réalisant une production (vente : 1.000 DM par an) ayant une surface cultivable de 0,5 à 2 ha. Depuis 1972/73 80.000 exploitations ayant une surface de 1 ha et plus et exploitations avec une surface inférieure à 1 ha et ayant une production de 4.000 DM par an.	Série spécialisée B : "Land und Forstwirtschaft, Fischerei".
A. 23 a) Situation dans l'industrie	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées réparties par position dans l'entreprise, nombre d'heures prestées par branche d'activité.	Mensuelle et annuelle. Délai : environ 2 mois.	Mensuelle : environ 56.000 entreprises industrielles employant 10 personnes ou plus, soit environ 56 % des entreprises et 98 % des personnes occupées. Annuelle : y compris les entreprises employant moins de 10 personnes.	Série spécialisée D : "Industrie und Handwerk"
b) Situation dans l'artisanat	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées, chiffre d'affaire global, et chiffre d'affaire de l'artisanat dans certaines branches d'activité sélectionnées.	Trimestrielle. Délai : environ 3 mois.	Environ 30.000 entreprises inscrites au registre des métiers et appartenant à des artisans indépendants.	Série spécialisée D : "Industrie und Handwerk"
c) Situation dans le bâtiment	STAT. BUNDESAMT	Personnes occupées, salaires et traitements, chiffre d'affaire, heures de travail prestées.	Mensuelle.	Environ 18.000 entreprises employant 20 personnes et plus	Série spécialisée E, série 1 : "Bauwirtschaft, Bautätigkeit, Wohnungen"

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 24					
a) Statistique du commerce de détail	STAT. BUNDESAMT	Indices des personnes ayant un emploi.	Tous les mois et tous les ans.	Sondage auprès de 40.000 entreprises sélectionnées parmi 51 rubriques de l'économie. Base 1970 : sélection parmi 83 rubriques de l'économie.	Série spécialisée F : "Gross- und Einzelhandel, Gastgewerbe, Fremdenverkehr"
b) Statistique du commerce de gros	STAT. BUNDESAMT	Indices des personnes ayant un emploi.	Mensuelle.	Sondage auprès de 10.000 entreprises sélectionnées parmi 48 rubriques de l'économie. A partir de 1971, sélection parmi 120 rubriques de l'économie	Série spécialisée F : "Gross- und Einzelhandel, Gastgewerbe, Fremdenverkehr"
c) Agents du Bund, des Länder et des communes	STAT. BUNDESAMT	Effectifs relevant de différents statuts, pour les services de l'Etat par domaine de compétence, pour le secteur communal, d'après la nature des organismes et l'importance des communes. Tous les 3 ans par sexe et grade.	Annuelle (2 octobre)	Enquête exhaustive auprès des collectivités locales y compris les entreprises publiques sans personnalité juridique propre : chemins de fer, poste	Série spécialisée L, série 4 : "Personal von Bund, Ländern und Gemeinden"
d) Enseignants	STAT. BUNDESAMT	Enseignants occupés à titre principal ou accessoire et enseignants occupés à temps partiel, par sexe, ainsi que personnel non enseignant auprès des : a) établissements d'enseignement général b) écoles professionnelles depuis 1971 écoles d'orientation.	Annuelle (octobre) Tous les 5 ans. Questionnaire individuel pour enseignants. Annuelle (novembre)	Enquête auprès d'environ 29.000 directeurs d'écoles publiques ou privées, écoles primaires, écoles pour débilés et arriérés mentaux, lycées classiques lycées de jeunes filles, écoles avec programme rénové, écoles privées Waldorf (depuis 1971 par rapport à la situation de 1970). Enquête auprès d'environ 6.000 directeurs de cours professionnels publics et privés, de cours de perfectionnement professionnel, de collèges techniques et d'écoles professionnelles supérieures	Série spécialisée A : "Bevölkerung und Kultur" Série 10 : "Bildungswesen"

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 30 a) Personnes actives	STAT. BUNDESAMT	c) écoles et cours de techniciens d) depuis 1971 : établissements de formation post-scolaire (Fortbildung) Personnes ayant un emploi, répar- ties par sexe, profession, sec- teur d'activité économique, po- sition dans l'établissement, chômeurs enregistrés, population active et population résidente.	Annuelle (octobre/novembre) Annuelle (octobre/novembre) Annuelle.	Au total 146 directeurs d'écoles d'ingénieurs. 154 directeurs d'écoles tech- niques à plein temps et 136 directeurs de cours de tech- niciens à temps partiel. 183 directeurs d'établissements de formation post-scolaire et 3.141 directeurs d'écoles professionnelles (y compris écoles techniques et para- médicales). Estimation sur la base des données disponibles provenant du micro-recensement et d'autres enquêtes.	"Wirtschaft und Statistik" 6/71 "Statistisches Jahrbuch"
B. 10 a) Micro-recensement	STAT. BUNDESAMT	Travailleurs sans emploi d'après leur ancienne position dans l'établissement et le secteur d'activité économique auquel ils appartenaient, sexe, âge, état civil (voir A.21).	Annuelle.	Voir A. 21.	Voir A. 21.
B.20 a) Statistique du marché de l'emploi	BUNDESANSTALT FÜR ARBEIT	a) Chômeurs à la recherche d'un emploi par tranches d'âge et durée du chômage, groupes de professions b) Emplois vacants par groupes de professions et secteurs économ. c) Total des placements effectués et placements effectués en ce qui concerne les emplois à temps partiel, par groupes de professions d) Travail à temps réduit (entreprises et travaux à temps réduit).	Tous les mois. Tous les trimestres. Tous les ans.	Déclarations des services de l'emploi.	"Amtliche Nachrichten der Bun- desanstalt für Arbeit"

I.N.S.E.E. Institut national de la Statistique et des Etudes économiques
O.N.I. Office national d'Immigration
A.S.S.E.D.I.C. Association pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
U.N.E.O.I.C. Union nationale interprofessionnelle pour l'Emploi dans l'Industrie et le Commerce
U.R.S.S.A.F. Union de Recouvrement de Sécurité sociale et l'Allocations familiales

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A.10 a) Recensements généraux de la population	I.N.S.E.E.	Connaissance à la date du recensement de la totalité de la population active, de sa répartition par sexe, âge, niveau de diplôme secteur d'activité économique, statut, profession, dans des unités géographiques allant jusqu'à la commune. La comparaison de recensement en recensement permet de suivre les évolutions de structure.	1946, 1954, 1962, 1968. 1 à 1 an 1/2 pour le sondage au 1/20. 2 ans pour le sondage au 1/4.	Exhaustifs. Effectués par enquête auprès des individus.	Collections de l'I.N.S.E.E. : D 3 : "Résultats préliminaires du recensement de 1968" (N. Seligmann-Triballat, P. Elie, J. Bégué) Economie et statistique : Juin 1969 : "La montée des emplois tertiaires" (J. Bégué) "Sur 100 personnes actives, 15 paysans, 38 ouvriers" (B. Grais) Economie et statistique : Septembre 1971 : "L'activité femmes mariées" (R. Salais et M.G. Michal) Décembre 1971 : "Au recensement de la population, la moitié des adultes déclarent être titulaires du seul C.E.P." (M. Cezard) Volume Population active : "Résultats du sondage au 1/20 pour la France entière" Volume Formation : "Résultats du sondage au 1/20 pour la France entière"

(1) Présentation communautaire établie sur la base de la publication de l'I.N.S.E.E. : "Economie et statistique" numéro 18, décembre 1970, pages 58 à 69

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Enquête sur la mobilité professionnelle de la main-d'oeuvre	I.N.S.E.E.	Modifications de la situation professionnelle des individus intervenues pendant les 5 années précédant l'enquête. Données sur la formation acquise par ces individus (correspondance emploi-niveau de formation). Indications sur les rapports entre les revenus professionnels et la formation reçue et sur la mobilité sociale.	Périodicité : liée à celle des recensements. Les premiers résultats de l'enquête de 1964 ont été publiés en octobre 1966. Les premiers résultats de l'enquête de 1970 doivent être disponibles dans le courant de 1972.	Enquête effectuée auprès d'un échantillon d'environ 25 000 personnes en 1964 et de 45 000 personnes en 1970. Ensemble de la population active (à l'exception des étrangers (1964 seulement) et des militaires du contingent) grâce à la technique de sondage.	Etudes et conjoncture : Octobre 1966 : "La mobilité professionnelle en France" (M. Praderie et M. Passagez) Février 1967 : "La mobilité sociale en France" (M. Praderie, R. Salais et M. Passagez) Economie et statistique : Février 1970 : "Les niveaux de diplômes dans chaque catégorie socio-professionnelle" (R. Salais)
c) Recensement des agents des services publics	I.N.S.E.E.	Statut des agents, répartition par ministère et service ou par taille de communes. En 1956, 1962 et 1969 : caractéristiques individuelles, sexe, âge, profession du conjoint, mode de rémunération, régime de retraite etc.	Effectués en 1947, 1950, 1952, 1956 (bulletins individuels), 1962 (bulletins individuels), 1966, 1967, 1969 (bulletins individuels). Délais d'exploitation variables. Résultats disponibles pour tous les recensements sauf 1969. Premiers résultats du recensement de 1969 en 1972.	Enquête administrative basée sur le dépouillement des états liquidatifs de traitements, de soldes et de salaires ; les bulletins individuels ont en outre été remplis par les agents en 1956, 1962 et 1969. Les recensements concernent à la fois les agents de l'Etat et ceux des collectivités locales, sauf celui de 1952 qui n'a porté que sur les agents de l'Etat.	Annuaire statistique de la France : 1968 : "Résultats de 1967", pages 71 à 74. 1969 : "Résultats de 1968", page 80. Etudes et conjoncture : Octobre 1968 : "Recensement des agents de l'Etat au 1er mars 1967" (M.F. Jousset). A paraître en 1972 : Collections de l'I.N.S.E.E. "Recensement des agents de l'Etat et des collectivités locales au 1er mars 1967" (M.F. Jousset)

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A.21 a) Enquête par sondage sur l'emploi	I.N.S.E.E.	Volume de la population active, population disponible à la recherche d'un emploi, population marginale à la recherche d'un emploi, population active marginale, durée de recherche d'un emploi, durée du travail effective. Données au niveau national : répartition par sexe, tranches d'âge, catégories professionnelles et secteurs d'activité de la population active.	Tous les ans en mars-avril. A partir de l'enquête de 1971, dépouillement effectué en un an au maximum.	Enquête par sondage sur la population active effectuée par l'I.N.S.E.E. depuis 1950. L'échantillon initial était de 5 à 10 000 logements. De 1962-1963 à 1966-1967, l'enquête a eu lieu tous les 2 ans sur un échantillon de logements en 2 vagues successives (octobre et mars, avec un taux de sondage de 1/500 à chaque opération). Depuis 1968 (enquête au 1/100 couplée au recensement) l'enquête est effectuée tous les ans en mars-avril (échantillon aréolaire au 1/300 soit environ 65 000 logements). Ménages ordinaires, soit la quasi-totalité de la population active grâce à la technique de sondage (à l'exception des personnes vivant en communauté non rattachée à un ménage ordinaire).	Collections de l'I.N.S.E.E. : D 7 : "Structure de la population active. Résultats des enquêtes sur l'emploi 1962-1967" (F. Michon) Etudes et conjoncture : Avril 1965 : "Une nouvelle série d'enquêtes sur l'emploi en octobre 1962" (B. Grais) Août 1966 : "L'enquête sur l'emploi d'octobre 1962" (B. Grais). Suppléments aux collections de l'I.N.S.E.E. : Juin 1971 : Enquête sur l'emploi 1968 et 1969. Principaux résultats (C. Salais et R. Lionnet). Août 1973 : Enquête sur l'emploi 1970. Principaux résultats (R. Pohl, R. Lionnet, P. Lauhlé). A paraître en 1977 : Collections de l'I.N.S.E.E. Résultats complets des enquêtes emploi 1966, 1969 et 1970.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Statistiques de l'Office national d'immigration	O.N.I.	Entrées des travailleurs étrangers enregistrées par l'O.N.I., ventilées par nationalité, département, activités économiques.	Données mensuelles, disponibles dans un délai d'environ 1 mois.	Récapitulation des entrées de travailleurs étrangers contrôlés par l'Office national d'immigration. Ne recouvrent pas les entrées de travailleurs algériens et des ressortissants des départements d'outre-mer qui sont recensés par d'autres sources.	Les principaux chiffres sont publiés, chaque mois, dans le Bulletin mensuel de Statistiques sociales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population et dans le Bulletin mensuel de Statistiques de l'I.N.S.E.E. Un résumé annuel est donné dans l'Annuaire statistique de la France, et l'Annuaire rétrospectif de l'I.N.S.E.E. Depuis 1967, l'O.N.I. publie un document annuel récapitulatif Statistiques de l'immigration
c) Statistiques des salariés des établissements affiliés au régime d'assurance chômage	A.S.S.E.D.I.C. U.N.E.D.I.C.	Effectifs relevant des entreprises assujetties par secteur d'activité, sexe, région de programme et département (statistiques établies depuis le 31 décembre 1961)	Statistiques annuelles (au 31 décembre de chaque année). Elles sont disponibles dans un délai de 6 à 9 mois (au mois de juillet de l'année suivante).	Exploitation des états de régularisation des cotisations d'assurance chômage fournis par les entreprises aux A.S.S.E.D.I.C. Le champ est celui de l'assurance chômage. Sont exclus : l'ensemble des non-salariés, la totalité des activités agricoles, les administrations et certaines entreprises publiques, les services domestiques.	Bulletin de liaison U.N.E.D.I.C.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
<p>A. 22</p> <p>a) Enquêtes sur la structure des exploitations agricoles</p>	<p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE</p>	<p>Effectifs des personnes vivant et travaillant sur l'exploitation, répartis par sexe, âge, statut (chefs d'exploitation, aides familiaux, salariés agricoles). L'enquête permet de connaître le nombre de jours travaillés dans l'année, la nature de l'activité extérieure à l'exploitation pour les membres de la famille ainsi que les doubles activités.</p>	<p>1963, 1967 (Enquête communautaire)</p>	<p>Enquêtes par sondage auprès des exploitations agricoles. En 1963 : base de sondage 1/10 des exploitations agricoles. En 1967 : base de sondage 1/5 des exploitations agricoles. Ensemble des personnes vivant dans les exploitations agricoles.</p>	<p>Statistique agricole : Enquête 1963 : Série Etudes N°24-32, Juin 1967 - Novembre 1967 : "La population vivant dans les exploitations agricoles" et "Les emplois agricoles et les temps annuels de travaux" Enquête 1967 : Série Etudes N°42, 42bis, 42 ter. Mars 1969 : "Enquête communautaire" Résultats provisoires</p>
<p>A. 23</p> <p>a) Exploitation des états fiscaux</p>	<p>I.N.S.E.E.</p>	<p>Le dépouillement des états fiscaux dits 24-60 est fait essentiellement en vue de la connaissance des salaires. Toutefois, il fournit aussi une évaluation des effectifs, de leur répartition et de la mobilité. Les statistiques disponibles en matière d'effectifs sont : 1. Exploitation "employeurs" : total des salariés inscrits au dernier jour ouvrable de l'année dans les établissements déclarants par secteur d'activité économique (N.A.E. 3 chiffres), taille de l'établissement, région ou département. Coefficient de stabilité du personnel salarié (rapport du nombre de personnes inscrites au 31 décembre au nombre total de salariés rémunérés dans l'année) ;</p>	<p>Exploitation annuelle. Les résultats sont disponibles dans le courant du 1er trimestre de l'année n + 2.</p>	<p>Exploitation par l'I.N.S.E.E. des déclarations annuelles 24-60 effectuées à la Direction générale des Impôts par les employeurs de personnel salarié. Salariés exclusivement, non compris les salariés agricoles, les agents de l'Etat et des collectivités locales et le personnel domestique. Exploitation exhaustive. Exploitation sur un échantillon approximativement au 1/20, pour les seuls salariés à temps complet.</p>	<p>Etudes et conjoncture : Janvier 1969 : "Salaires, prestations sociales et pouvoir d'achat depuis 1962" (M. Perrot) Economie et statistique : Juillet-août 1970 : "Les salaires en 1968, année de Grenelle" (S. Volkoff) Collections de l'I.N.S.E.E. : N.8 : "Les salaires dans l'industrie, le commerce et les services en 1967 et 1968" (S. Volkoff, M. Calviac). N.9 : Salaires, prestations sociales et pouvoir d'achat depuis 1968. (M. Perrot).</p>

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
		<p>2. Exploitation "salariés" : nombre d'années-travail par sexe, âge, secteur d'activité économique (N.A.E. 2 chiffres), catégorie socio-professionnelle, région ou département ; indice de stabilité (quotient du nombre d'années-travail par le nombre d'emplois définis par l'identité du salarié et de l'employeur). On étudie la possibilité d'obtenir une statistique des étrangers par nationalité.</p> <p>En plus des ventilations indiquées ci-dessus :</p> <p>1. Exploitation "employeurs" : effectif total par trimestre, par sexe, cadres, non-cadres, apprentis ;</p> <p>2. Exploitation "salariés" : période d'emploi au niveau individuel Matrice de passage entre secteurs.</p>			
b) Exploitation des bordereaux récapitulatifs de cotisations aux U.R.S.S.A.F.	I.N.S.E.E.	<p>Effectifs totaux inscrits dans l'établissement en fin de mois ou en fin de trimestre par secteur d'activité économique (N.A.E. 3 chiffres).</p> <p>Effectifs rémunérés dans le mois ou le trimestre par secteur d'activité économique (N.A.E. 3 chiffres)</p> <p>Résultats régionaux et départementaux.</p>	<p>A partir du 1er janvier 1971 généralisée à l'ensemble de la France. Exploitation annuelle. Raccourcissement de 3 mois des délais d'exploitation, soit moins d'un an.</p> <p>Opération en cours de mise en place. Exploitation trimestrielle. Disponibilité des résultats, en principe 3 mois après la fin du trimestre.</p>	<p>Exploitation par l'I.N.S.E.E. des D.A.S. (fusion des déclarations 24-60 et des déclarations 23-21 à la Sécurité sociale).</p> <p>L'exploitation de ces nouveaux documents unifiés se substituera à partir de 1971 à celle des 24-60.</p> <p>Extension du champ aux collectivités locales.</p> <p>Exploitation par l'I.N.S.E.E. des bordereaux mensuels (établissements de 10 salariés et plus) ou trimestriels (établissements de moins de 10 salariés Salariés du régime général de la Sécurité sociale à l'exception du personnel domestique. Sont donc exclus les salariés agricoles, les agents de l'Etat et des collectivités locales, ainsi que les salariés relevant de régimes spéciaux : industries minières, électriques et gazières, chemins de fer, gens de mer, banque de France.</p>	

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
c) Enquête de conjoncture (enquête sur la situation et les perspectives dans l'industrie)	I.N.S.E.E.	En matière d'emploi : - opinion sur les tendances passées et prévues des effectifs et la durée du travail ; - appréciation sur les facteurs limitant la production : matériel, approvisionnements, main-d'oeuvre - une fois par an, en mars, évolution quantitative des effectifs pour l'année écoulée et prévision pour l'année en cours.	Enquêtes effectuées en mars, juin, novembre de chaque année. Résultats disponibles au début du mois suivant l'enquête.	Enquête menée trois fois par an, par l'I.N.S.E.E., auprès de 2 500 entreprises en vue de réunir sur la conjoncture dans l'industrie une série d'indications de tendance. L'ensemble des branches industrielles, y compris les industries agricoles et les industries extractives, non compris l'énergie et le bâtiment travaux publics.	Les résultats sont publiés dans Informations rapides (de l'I.N.S.E.E.). Les principales séries de chiffres sont reprises dans Tendances de la conjoncture de l'I.N.S.E.E.
d) Enquête semestrielle de conjoncture auprès des entrepreneurs du bâtiment	I.N.S.E.E.	Evolution passée et prévue des effectifs sur 6 mois. Appréciation sur les facteurs limitant la production : difficulté de recruter de la main-d'oeuvre suivant la qualification : manoeuvres, spécialisés, qualifiés, techniciens, autres.	Résultats disponibles dans deux mois suivant l'enquête.	Enquête réalisée en avril et octobre, auprès de 4 000 entreprises. Bâtiment (travaux publics exclus).	Les résultats sont publiés dans Informations rapides (de l'I.N.S.E.E.). Les principales séries de chiffres sont reprises dans Tendances de la conjoncture de l'I.N.S.E.E.
e) Enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre	Ministère du Travail	Indices des effectifs et durée hebdomadaire du travail, par activité économique.	Trimestrielle. Les résultats sont disponibles avec un délai d'environ six semaines.	Enquête par correspondance auprès des établissements industriels et commerciaux de plus de 10 salariés. Les questionnaires au nombre de 35 000 touchent en principe 100 % des entreprises de 50 salariés, 25 à 30 % des entreprises de 20 à 50, 10 à 15 % des entreprises de 10 à 20 salariés. Exclusivement les salariés relevant des établissements employant plus de 10 personnes. L'enquête couvre l'ensemble des activités à l'exclusion de l'agriculture et des administrations publiques.	Bulletin mensuel de Statistiques sociales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population et suppléments du Bulletin. Les principaux résultats sont repris dans le Bulletin mensuel de Statistiques de l'I.N.S.E.E.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
f) Enquête "structure des emplois"	I.N.S.E.E. MINISTÈRE DU TRAVAIL	Effectifs inscrits au 31 mars de l'année (depuis 1970) par secteur d'activité économique (N.A.E. 3 chiffres), taille de l'établissement, emploi individuel (nomenclature des emplois), région, département.	Réalisée depuis le 1er janvier 1968. Périodicité annuelle. Délai de dépouillement : 1 an.	Enquête exhaustive auprès des établissements de plus de 10 salariés effectuée par l'intermédiaire des Directions départementales du Travail. Exploitation par l'I.N.S.E.E. Champ d'application de la loi de 1924 sur les handicapés physiques. Etendu, en outre, aux établissements industriels et commerciaux du secteur public.	Collections de l'I.N.S.E.E. : D 2 : "Structure des emplois au 1er janvier 1968" (MM. Krust, J. Bégué) D 9 : "Structure des emplois au 1er janvier 1969" D 10 : "Structure des emplois en 1970". Les mêmes articles ont paru également dans la suppléments du Bulletin mensuel de Statistiques sociales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population, respectivement dans les numéros C 4, C 7 et C 13.
g) Enquêtes industrielles de branche		Effectifs inscrits dans les fractions d'établissements de l'entreprise en fin de mois ou de trimestre avec généralement distinction entre ouvriers, cadres et employés ; heures travaillées par les ouvriers.	Périodicité : mensuelle ou trimestrielle. Délais de dépouillement variables, de l'ordre de 1 à 5 mois.	Enquêtes réalisées auprès des entreprises généralement par l'intermédiaire des organismes professionnels agréés. Exhaustives ou par sondage suivant les cas. Enquêtes de branche : l'unité statistique est la partie ou fraction de l'entreprise ou établissement qui exerce une activité déterminée. Branche de l'organisme enquêteur (définie par numéros de la N.A.E.). Ces enquêtes couvrent presque toute l'industrie.	

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
h) Enquête annuelle d'entreprise	I.N.S.E.E.	Mêmes renseignements que plus haut, ventilés par branche d'activité économique, au 31 décembre de l'année. Effectifs inscrits au 31 décembre de l'année dans les établissements de l'entreprise, ventilés par branche d'activité, avec distinction entre ouvriers, cadres et employés.	Périodicité : annuelle. Délais de dépouillement : 1 an.	Enquêtes réalisées auprès des entreprises par l'administration (ministère du Développement industriel et scientifique, de l'Équipement, de l'Agriculture, I.N.S.E.E.) avec la collaboration de certains organismes professionnels. Exhaustives pour les entreprises de plus de 20 salariés, par sondage au 1/10 pour les entreprises de 6 à 19 salariés. Couvrent actuellement environ 80 % de l'industrie. L'industrie sera entièrement couverte par l'enquête de 1971, portant sur les données de l'année 1970.	Les résultats portant sur l'année 1968 sont disponibles, au C.N.I.P.E. (Tour Europe, 92 - Puteaux), sous forme de fascicules.
A.24					
a) Statistiques diverses tirées des caisses de retraite et de la C.N.A.F.	CAISSES DE RETRAITE	Données sur les effectifs des employeurs et des travailleurs indépendants.	Annuelle. Disponibles avec environ 1 an de retard.	Sous-produits de l'activité des caisses de retraites (Cancava, Organic, assurance vieillesse des professions libérales, assurance vieillesse agricole) ou de la C.N.A.F. Bulletin d'information O.R.G.A.N.I.C. (Organisation autonome d'Assurance vieillesse de l'industrie et du commerce), bimestriel. Bulletin d'information C.A.N.C.A.V.A. (Caisse autonome nationale de Compensation de l'Assurance vieillesse artisanale).	Statistiques concernant l'activité des caisses et services particuliers d'Allocations familiales en 1967 (Union nationale des Caisses d'allocations familiales). La Mutualité sociale agricole (Caisse centrale de mutualité sociale agricole) : "Statistiques 1969". Bulletin d'information A.G.I.R.C. (Association générale des institutions de retraite des cadres) n° 80, 2 ^e trimestre 1969 : "Résumés jusqu'au 31/12/1968".

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A.30 a) Estimation de moyennes annuelles	I.N.S.E.E.	Population active (civile et non civile) ; emploi (salarié et non salarié par secteur d'activité économique) ; chômage (population à la recherche d'un emploi.	Annuelle.	Estimation de moyennes annuelles par l'I.N.S.E.E. sur base des recensements A.S.S.E.D.I.C. etc. (chiffres qui servent également à la comptabilité nationale).	Comptes de la nation. I.N.S.E.E.
B.10 a) Enquête par sondage sur l'emploi	I.N.S.E.E.	Voir point A.21.			
B.20 a) Statistiques du marché du travail (offres et demandes d'emploi)	MINISTÈRE DU TRAVAIL	Offres et demandes d'emploi enregistrées, placements réalisés au cours du mois. Offres et demandes non satisfaites en fin de mois.	Mensuelle. Données globales et régionales disponibles 15 jours après la date d'observation. Données ventilées par sexe, âge, qualification, nationalité, durée d'inscription, disponibles dans un délai d'environ six semaines.	Données tirées de l'activité des services officiels de placement.	Bulletin mensuel de Statistiques sociales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population et suppléments du Bulletin. Les principaux résultats sont repris dans le Bulletin mensuel de statistiques de l'I.N.S.E.E.
b) Statistiques des bénéficiaires de l'aide publique et du chômage partiel indemnisable.	MINISTÈRE DU TRAVAIL	Bénéficiaires de l'aide publique en fin de mois, ventilés par sexe, âge, qualification, nationalité, groupe de métiers. Effectifs concernés par le chômage partiel, nombre de journées indemnissables ventilées par activité économique et région.	Statistiques mensuelles disponibles avant la fin du mois suivant celui de l'observation.	Données tirées de l'activité de l'inspection du Travail et des Directions départementales du Travail et de la Main-d'oeuvre.	Bulletin mensuel de Statistiques sociales du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Population.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
c) Statistiques des bénéficiaires de l'assurance chômage	A.S.S.E.D.I.C. U.N.E.D.I.C.	Premiers paiements effectués dans le mois par activité économique du dernier employeur, sexe, qualification, région de programme et département. Bénéficiaires au dernier jour du mois par sexe, qualification, région de programme et département.	Statistiques mensuelles.	Données résultant de l'activité des A.S.S.E.D.I.C., centralisées par l'U.N.E.D.I.C. Le champ couvert dépend du champ de l'assurance chômage et des règles d'indemnisation notamment de la durée de celle-ci.	Supplément du Bulletin de liaison U.N.E.D.I.C.

I.S.T.A.T.	Istituto Centrale di Statistica
MINISTERO DEL LAVORO	Ministero del Lavoro e della Previdenza Sociale
I.N.A.R.	Istituto Nazionale Assicurazione Malattie
I.N.A.I.L.	Istituto Nazionale Assicurazione Infortuni sul Lavoro

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 10 a) Recensements généraux de la population	I.S.T.A.T.	Population résidente et présente par commune. Population active par sexe, profession, branche d'activité économique, province et région. Population non active par sexe, classe d'âge, situation non professionnelle et province. Pour les chômeurs, il fallait indiquer (au dernier recensement), le dernier emploi.	Tous les 10 ans, 1951 - 1961 - 1971. De 3 à 7 ans. Pour la publication des résultats du recensement de 1971 on prévoit un délai de 6 mois (données provisoires) à 3 ans.	Enquête menée auprès de la totalité des individus.	"Censimento generale della popolazione". Vol. I à X I.S.T.A.T. "Compendio statistico italiano" I.S.T.A.T.
b) Recensement général de l'industrie et du commerce	I.S.T.A.T.	Salariés de diverses activités, répartis par branches, classes, catégories et régions.	Tous les 10 ans à partir de 1951. De 3 mois à 6 ans.	Enquête avec référence à une date déterminée pour les salariés des diverses activités industrielles et commerciales. Données mensuelles, sur l'emploi des salariés, de l'année précédant le recensement.	"Censimento generale dell'industria e del commercio" Vol. I à VII. I.S.T.A.T.
c) Recensement général de l'agriculture	I.S.T.A.T.	Catégories de main-d'oeuvre qui ont travaillé dans les exploitations agricoles au cours de l'année 1959-1970, et volume de travail exprimé en journées standardisées.	Tous les 10 ans. 3 ans.		Publication du recensement : Vol. II, V et VI. I.S.T.A.T.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 21 a) Relevé national des forces de travail	I.S.T.A.T.	<p>Population active, ayant temporairement émigré à l'étranger, répartie par activité, âge, sexe et région.</p> <p>Forces de travail réparties par activité, position professionnelle, secteur d'activité économique, âge, sexe et région.</p> <p>Personnes ayant un emploi, réparties par position professionnelle, secteur d'activité économique, âge, niveau de diplôme, sexe et région.</p> <p>Personnes sous-occupées, réparties par secteur d'activité économique, sexe et région.</p> <p>Personnes ne faisant pas partie des forces de travail, réparties par position non-professionnelle, âge, sexe et région.</p> <p>Personnes avec un emploi, ayant temporairement émigré à l'étranger, réparties par position professionnelle, secteur d'activité économique, âge, pays d'émigration, durée de l'expatriation et région de résidence en Italie (commune).</p>	Trimestrielle. De 60 à 70 jours.	<p>Echantillonnage à 2 niveaux. Premier niveau : choix d'un échantillon de communes. Deuxième niveau : choix d'un échantillon de familles. (A partir de juillet 1970 le nombre de communes servant à l'échantillonnage est passé de 1.370 à 1.500, et le nombre de familles de 60.000 à environ 113.000.) Le relevé ne tient pas compte des personnes vivant dans les ménages collectifs.</p>	<p>Jusqu'en 1968 avec le supplément trimestriel. Depuis 1969 données trimestrielles dans le "Bollettino di Statistica". I.S.T.A.T.</p> <p>"Annuario di statistiche del lavoro e dell'emigrazione" I.S.T.A.T.</p> <p>"Annuario Statistico Italiano" I.S.T.A.T.</p> <p>"Rassegna di statistiche del lavoro" CONFINDUSTRIA</p> <p>"Compendio statistico italiano" I.S.T.A.T.</p> <p>"Indicatori mensili" nouvelle série depuis 1971 I.S.T.A.T.</p> <p>"Notiziario" (page 34) I.S.T.A.T.</p>
b) Enquête sur les forces de travail non actives	I.S.T.A.T.	<p>Personnes de 10 à 70 ans n'exerçant pas de profession, réparties par sexe, état civil, âge, instruction, rapport avec le chef de famille, disponibilité à exercer une activité professionnelle, raisons pour lesquelles elles ne recherchent pas d'emploi, condition non-professionnelle et province.</p>		<p>Enquête "spéciale" sur un échantillon d'environ 38.000 familles afin d'analyser le volume des réserves de main-d'oeuvre où l'on pourrait éventuellement puiser de nouvelles forces de travail.</p>	<p>"Indagine speciale sulle persone non appartenenti alle forze di lavoro" - Supplemento al "Bollettino Mensile di Statistica" n° 11, novembre 1971.</p>

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
c) Statistiques sur le mouvement d'émigration	MINISTERO DEL LAVORO	Relevé de l'expatriation "encouragée par l'Etat" ; travailleurs répartis par sexe, pays d'immigration, âge et qualification. Estimation des expatriations libres ou "non encouragées".	Mensuelle. Annuelle.	Relevé effectué par l'intermédiaire des bureaux de travail et du plein emploi et les centre d'émigration. Statistiques exactes uniquement pour l'émigration "encouragée par l'Etat". L'émigration "non encouragée" échappe quelque peu aux statistiques et celles-ci résultent uniquement des estimations I.S.T.A.T., Ministère des Affaires étrangères, Ministère du Travail.	"Supplemento del Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
d) Statistiques des migrations saisonnières internes	MINISTERO DEL LAVORO	Enquête sur les migrations saisonnières à l'intérieur du pays.	Annuelle. De 3 à 6 mois.	Relevé effectué par l'intermédiaire des bureaux provinciaux de travail et M.O.	"Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
e) Inscrits sur les listes de placement	MINISTERO DEL LAVORO	Inscrits par groupes de catégorie professionnelle, par classe d'appartenance, sexe, type de mouvement et facilité d'adaptation au travail.	Semestrielle. De 3 à 5 mois.	Recensement des inscrits sur les listes de placement.	"Supplemento al Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
f) Statistique des inscrits difficiles à placer	MINISTERO DEL LAVORO	Inscrits sur les listes de placement depuis plus de 6 mois sans interruption.	Semestrielle. De 3 à 5 mois.	Elaboration ultérieure sur la base des inscrits sur les listes de placement.	"Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
g) Relevé des apprentis ayant une occupation	MINISTERO DEL LAVORO	Nombre d'apprentis employés dans l'artisanat et l'industrie, répartis par branches et classes d'activité économique, par grandes répartitions géographiques, par région, province et sexe.	Annuelle. De 3 à 4 mois.	Relevé effectué sur la base des déclarations et des demandes d'embauche et des notifications de démissions présentées aux bureaux de placement.	"Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Supplemento al Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
h) Relevé des catégories protégées	MINISTERO DEL LAVORO	Nombre de personnes qui bénéficient de la réglementation sur les embauches obligatoires, réparties par province, région et catégorie.	Semestrielles. De 4 à 5 mois.	Relevé statistique effectué par les bureaux de travail sur la base de l'enregistrement des inscriptions de tous ceux qui, tout en ayant les qualités légales requises, sont au chômage et aspirent à un emploi conforme à leurs catégories de travail.	"Bollettino di statistico del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Supplemento al Bollettino di statistico del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
A. 22 a) Travailleurs agricoles	SERV. PER CONTRIBUTI AGRICOLI	Inscrits à la fin de l'année, répartis par sexe, situation professionnelle.	Annuelle.	Elaboration effectuée par le service des contributions agricoles unifiées sur la base de ses propres registres.	"Annuario di statistiche del lavoro e dell'emigrazione" I.S.T.A.T.
A. 23 a) Emploi salarié dans l'industrie	I.S.T.A.T.	Indices de l'emploi salarié. Rythmes de l'activité professionnelle.	Mensuelle. 3 mois.	Variations intervenues dans l'ensemble du personnel salarié employé dans les établissements à la fin de chaque mois. Univers : unités locales occupant au moins 10 salariés. Enquête effectuée par échantillonnage horizontal de l'univers.	"Notiziario" (page 36) I.S.T.A.T. "Indici del lavoro nell'industria in : supplemento al Bollettino mensile di statistica" n° 5 mai 1970 I.S.T.A.T. "Rassegna di statistiche del lavoro" CONFINDUSTRIA Depuis 1971 : "Annuario di Statistiche del lavoro" I.S.T.A.T.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Statistiques du travail	MINISTERO DEL LAVORO	Nombre moyen d'ouvriers en activité et total des travailleurs salariés (y compris les apprentis) au cours de la dernière période de paie de chaque trimestre. Composition par sexe et par secteur d'activité économique. Taux de rotation de la main-d'oeuvre	Trimestrielle. De 3 à 6 mois.	Relevé statistique effectué par le Ministère du travail au moyen de questionnaires remplis et envoyés par les diverses entreprises aux inspections du travail. L'enquête concerne 60.000 établissements industriels occupant au moins 10 salariés (au moins 5 dans les entreprises de construction) subdivisés selon la classification ISTAT.	"Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Supplemento al bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Rassegna di statistiche del lavoro" CONFINDUSTRIA
c) Enquête sur la production et l'activité industrielles	I.S.T.A.T.	Nombre de personnes occupées à la fin de l'année et nombre d'ouvriers en activité à la fin de la dernière période de paie de chaque mois, selon classes d'industries.	Annuelle. 2 ans.	L'enquête concerne 53 secteurs d'industrie et env. 25.000 unités locales ; elle est effectuée au moyen d'un questionnaire ad hoc rempli et envoyé par les diverses sociétés selon les instructions données par l'I.S.T.A.T.	"Statistiche sulla produzione e sull'attività industriale di alcuni settori" in : "Supplemento al bollettino mensile di statistica" n° 1 janvier 1970 I.S.T.A.T.
d) Statistiques des mines, carrières et tourbières	DIR. GEN. MINIERE	Nombre d'ouvriers occupés dans les mines, par mine, sexe, âge, et selon qu'ils travaillent au fond ou au jour.	Annuelle. 3 à 4 ans.	Enquête effectuée auprès de toutes les mines.	"Statistica delle miniere, cave e torbiere" Anni vari. MINISTERO DELL'INDUSTRIA E DEL COMMERCIO
e) Statistiques de l'Institut national pour l'assurance maladie	I.N.A.M.	Nombre de travailleurs occupés (employés + ouvriers) par classes d'activité économique, par province et par région.	Mensuelle.	L'enquête relève, au niveau national, pour quelques classes d'activité, un nombre de salariés estimé à env. 60 % du total.	"Annuario statistico" Anni vari I.N.A.M.
f) Enquête statistique prévisionnelle de l'emploi dans les établissements industriels	MINISTERO DEL LAVORO	Prévisions à court terme, d'une année à l'autre, de l'évolution de l'emploi dans les établissements industriels répartis selon qu'ils occupent plus ou moins de 500 salariés. Analyse de l'emploi par groupes d'industries, par grandes répartitions géographiques et par qualifications professionnelles.	Annuelle. 2 mois.	Pour les établissements industriels comptant 500 salariés au moins, l'enquête de 1969 relevait les données directement au moyen d'un questionnaire ad hoc. Pour les établissements comptant moins de 500 salariés, l'estimation était effectuée par les inspecteurs du travail. Dans l'enquête de 1970, les données étaient demandées directement aux entreprises comptant moins de 100 salariés. L'enquête de 1971 (31/12/1971 - 31/12/1972) relève les mêmes données que pour l'enquête de 1969.	"Supplemento al bollettino di statistiche del lavoro" 31/12/1959 - 31/12/1970 MINISTERO DEL LAVORO

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
g) Emploi et rétribution des employés dans l'industrie	MINISTERO DEL LAVORO	Employés répartis par sexe, qualification professionnelle et par secteur d'industrie.	Annuelle. De 3 à 6 mois.	Sauf pour la périodicité, caractéristiques identiques à celles de l'enquête trimestrielle.	"Supplemento al bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
h) Emploi et rétribution des ouvriers dans l'industrie	MINISTERO DEL LAVORO	Ouvriers regroupés par qualification professionnelle.	Semestrielle. De 3 à 6 mois.	Caractéristiques identiques à celles des statistiques de travail.	"Supplemento al bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO "Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
i) Emploi, horaires de travail et salaire dans le secteur des transports routiers	MINISTERO DEL LAVORO	Nombre mensuel moyen de salariés en activité, répartis par ouvriers et employés (dirigeants, employés et apprentis).	Trimestrielle. De 3 à 6 mois.	Caractéristiques identiques à celles de l'enquête trimestrielle dans l'industrie.	"Bollettino di statistiche del lavoro" MINISTERO DEL LAVORO
j) Investissements et prévisions de l'emploi dans l'industrie italienne	CONFINDUSTRIA	Employés dans l'industrie, répartis par secteur, classe, catégorie, type d'industrie et grandes répartitions géographiques. Renferme en outre des prévisions pour les trois années suivant celle de l'enquête.	Annuelle. De 2 à 3 mois.	Statistique tirée des déclarations d'entreprises et des associations d'industries.	Collana di studi e documentazione (dal 1962) - volume le plus récent : "Le prospettive dell'industria italiana nel quadriennio 1971 - 1974". Rome 1971. CONFINDUSTRIA
k) Emploi et salaire des ouvriers (accidentés) dans l'industrie	I.N.A.I.L.	Occupés dans l'industrie, répartis par groupes de classes, région et province.	Annuelle. De 18 mois à 2 ans.	Statistique indirecte ; sur la base de la somme globale des salaires sujets à des contributions et des salaires moyens journaliers des ouvriers accidentés se calculent les ouvriers/année Total des salaires versés dans l'année Salaire moyen journalier x 300	"Notiziario statistico" I.N.A.I.L.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 24					
a) Statistiques des monopoles d'Etat	AMM. MONOP. STATO	Effectifs du personnel salarié.	Annuelle. 1 an.	Elaboration effectuée sur la base des données comptables.	"Bilanci industriali" Première partie. AMMINISTRAZIONE MONOPOLI DI STATO
b) Statistiques de l'administration de la société nationale des chemins de fer	MIN. TRASP.	Effectifs du personnel salarié.	Annuelle. 1 an.	Elaboration effectuée sur la base des données comptables.	Publication : "Ferrovie dello Stato" MINISTERO DEI TRASPORTI
c) Statistique de l'inspection générale du transport civil et des transports en concession	MIN. TRASP.	Effectifs du personnel salarié.	Annuelle. De 2 à 3 ans.	Données recueillies directement par le Ministère.	"Statistica dei servizi pubblici di trasporto in concessione" Années 1951 et suivantes. MINISTERO DEI TRASPORTI

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
d) Autres statistiques de l'emploi	RAG. GEN. STATO	Effectif du personnel civil et militaire dans les administrations nationales.	Annuelle. 1 an.	Elaboration effectuée sur la base des données comptables.	"Dipendenti delle Amministrazioni statali" 1957 et suivantes MINISTERO DEL TESORO
	MIN. MARINA MERCANTILE	Effectif de l'équipage prévu par les tableaux d'équipement par type de navire. Effectif de l'équipage embarqué dans les principaux ports.	Annuelle.	Estimation effectuée par les bureaux du travail des capitaineries de port.	Relazione statistica anni 1953-1956. La Marina Mercantile 1957 e seguenti.
	MIN. POSTE E TELECOMUN.	Effectif du personnel par qualification professionnelle.	Annuelle. De 1 à 2 ans.	Elaboration de données administratives.	Relazione P.T. MINISTERO DELLE POSTE E TELECOMUNICAZIONI
	I.S.T.A.T.	Effectif du personnel salarié dans les organismes locaux, par commune, région et qualification professionnelle.	Annuelle. De 1 à 2 ans.	Données émanant, par l'intermédiaire des préfetures, de chaque commune, grâce à un questionnaire approprié.	Bilanci delle amministrazioni regionali, provinciali e comunali. I.S.T.A.T.
	I.S.T.A.T.	Effectif du personnel enseignant dans les écoles publiques ou privées, par province, sexe et suivant qu'il s'agit d'enseignants titulaires ou non.	Annuelle. 1 an.	Recensement par école au moyen de questionnaires envoyés par l'Inspection à l'enseignement	Annuario statistico dell'istruzione italiana. I.S.T.A.T. Bollettino mensile di statistica I.S.T.A.T.
	I.S.T.A.T.	Effectif du personnel salarié dans les établissements de cure par qualification professionnelle et type d'établissement.	Annuelle. 1 à 2 ans.	Enquête effectuée auprès des instituts.	Annuario di statistiche sanitarie. I.S.T.A.T.
	I.S.T.A.T.	Effectif du personnel salarié dans les maisons de repos, par catégorie, condition, sexe, région et province.	Annuelle. 1 à 2 ans.	Enquête effectuée auprès des instituts.	Annuario dell'assistenza e della previdenza sociale. I.S.T.A.T.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 30 a) Estimation de l'emploi en Italie	I.S.T.A.T.	Emploi en Italie, réparti selon classes et branches d'activité économique pour chaque année de la période 1951-1965. Les employés permanents sont en outre répartis par position dans la profession et par activité économique, alors que les employés marginaux sont répartis uniquement par activité économique.	Pas de périodicité fixe.	L'estimation a été effectuée par l'I.S.T.A.T. sur la base de nombreuses sources statistiques mentionnées en marge des enquêtes spécifiques ; c'est toutefois l'enquête sur les forces de travail qui constitue la base de cette estimation.	Conti economici territoriali 1951-1969 (supplemento straordinario al bollettino mensile di statistica) 9/1970. I.S.T.A.T. Occupazione in Italia negli anni 1951-1965 (supplemento al bollettino mensile di statistica) 6/1966 et 12/1966. I.S.T.A.T.
B. 10 a) Relevé national des forces de travail	I.S.T.A.T.	Chômeurs par secteur d'activité économique, sexe, position dans la profession, durée de recherche de l'emploi et diplômes d'études, par durée de la recherche de l'emploi, secteur d'activité économique et région. Personnes en quête d'un premier emploi, par diplôme d'études et durée de la recherche d'emploi, par diplôme d'études, sexe et région.	Trimestrielle. Environ 2 mois.	Cf. chapitre A.21 alinéa a). Les chômeurs sont les personnes de 15 ans au moins qui, ayant perdu un emploi antérieur, sont, au cours de la semaine de référence, à la recherche d'un emploi.	Cf. chapitre A.21 alinéa a).
B. 20 a) Inscrits sur les listes de placement	MINISTERO DEL LAVORO	Inscrits sur les listes de placement (le total des classes I et II) subdivisés en catégories professionnelles et en 5 classes.	Mensuelle. 3 mois environ.	Les bureaux communaux de placement remplissent une fiche pour chaque travailleur ; celles-ci sont ensuite envoyées au Ministère du travail, qui dépouille les données. Toutes les personnes en quête d'emploi sont tenues de s'inscrire sur les listes de placement et les entreprises recherchant des travailleurs doivent s'adresser à ces bureaux de placement.	Supplementi al bollettino di statistiche del lavoro MINISTERO DEL LAVORO Anticipazioni e ulteriori suddivisioni per le classi I e II inviati direttamente su fogli ciclostilati.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Recensement des inscrits sur les listes de placement	MINISTERO DEL LAVORO	Inscrits sur les listes de placement répartis en 5 classes, par catégories professionnelles, profession type et sexe.	Semestriel. 3 mois environ.	Enquête effectuée sur la base des fiches individuelles des inscrits sur les listes de placement au 31 janvier et au 31 juillet de chaque année, répartis par classe, catégorie professionnelle, profession type et sexe.	Supplemento al bollettino di statistiche del lavoro. MINISTERO DEL LAVORO Bollettino di statistiche del lavoro MINISTERO DEL LAVORO

C.B.S. Centraal Bureau voor de Statistiek

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 10					
a) Recensement de la population totale et de la population active	C.B.S.	En règle générale, classification d'après le sexe, l'âge, l'état civil, la nationalité, la formation, la profession, la position dans l'entreprise, le secteur d'activité, la commune du lieu de travail et la commune du lieu d'habitation.	Tous les 10 ans. Enquête du 31/5/1947 Enquête du 31/5/1960 Enquête du 28/2/1971	Enquête exhaustive sur des personnes.	Diverses publications concernant les recensements de 1947 et de 1960.
b) Recensement des entreprises	C.B.S.	Sexe, femmes d'après l'état civil, secteur d'activité, région, position dans l'entreprise, fonctions, catégorie.	Tous les 10 ans. Dernier recensement en 1963.	Entreprises, à l'exclusion du secteur agricole et de certaines parties du secteur des services.	Publications spécifiques.
c) Effectifs et masse des salariés et traitements : provinces et communes	C.B.S.	Temps complet/partiel, branche.	Tous les 4 ans.	Provinces, communes, organismes para-publics, etc.	"Sociale Maandstatistiek"
A. 21					
a) Enquête sur la structure des salaires des employés	C.B.S.	Sexe, âge, formation, profession.	Tous les 6 ans. Première enquête en 1962. Deuxième enquête en 1965. Troisième enquête en 1972.	Industrie, institutions bancaires et d'assurances, à l'exception des petites entreprises et de quelques catégories d'employés. L'enquête de 1965 portait au total sur environ 55.000 employés occupés dans quelque 2.700 entreprises.	Publications spécifiques.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Enquête semestrielle sur les salaires	C.B.S.	Sexe, âge, secteur d'activité, région.	Semestrielle.	Industrie, commerce, transport, institutions bancaires et d'assurances, à l'exception des petites entreprises. L'enquête par sondage a porté sur + 120.000 travailleurs occupés dans quelque 6.600 entreprises.	"Sociale Maandstatistiek"
c) Statistique du volume de travail	Associations d'entreprises (Bedrijfsverenigingen)	Secteur d'activité et catégorie de grandeur des entreprises.	Annuelle. La première enquête se rapporte à 1967.	Etablie sur la base de données fournies par 24 associations d'entreprises (organes exécutifs de la sécurité sociale). Ne comprend pas les services publics et les indépendants. Concerna donc exclusivement les entreprises privées (environ 200.000 entreprises).	"Sociale Maandstatistiek"
d) Aperçu du nombre de travailleurs étrangers	C.B.S.	Profession, entreprise et région.	Trimestriel.	Permis de travail valables pour les travailleurs étrangers travaillant depuis moins de 5 ans aux Pays-Bas (excepté ressortissants des pays membres de la C.E.E.).	"Sociale Maandstatistiek"
e) Régistration des étrangers	Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid	Sexe, profession, nationalité, secteur d'activité, région et taille de l'établissement. Sexe, nationalité, secteur d'activité, région.	Mensuelle. Mensuelle.	Nombre d'étrangers auxquels un permis de travail a été accordé pour la première fois (excepté C.E.E.). Nombre d'étrangers qui ont changé d'emploi avec un permis (excepté C.E.E.).	N'est pas publié.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
f) Statistique sur migration étrangère.	C.B.S.	Sexe, nationalité, secteur d'activité, région.	Mensuelle.	Nombre d'étrangers dont le permis de travail a été prorogé.	Statistique mensuelle de la population et de la santé publique. Statistique mensuelle de la population et de la santé publique.
		Sexe, nationalité, secteur d'activité, région, durée du séjour et raison du retrait ou du non-renouvellement du permis pour une partie des étrangers.	Mensuelle.	Nombre d'étrangers dont le permis de travail a été retiré ou non-renouvelé.	
		Sexe, âge, profession, néerlandais /étranger, pays de provenance.	Mensuelle.	Nombre de personnes avec profession qui ont immigré.	
		Sexe, âge, profession, néerlandais /étranger, pays destinataire.	Mensuelle.	Nombre de personnes avec profession qui ont émigré.	
A. 22 a) Recensement du mois de mai dans le secteur agricole	C.B.S.	Sexe, secteur d'activité, région, position dans l'entreprise, régulier/temporaire.	Annuel.	Entreprises agricoles et horticoles. Recensement auprès de 200.000 entreprises.	"Statistiek van de Land- en Tuinbouw" (annuelle) et publications spécifiques.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Enquête par sondage sur la main-d'oeuvre agricole	C.B.S.	Position dans l'entreprise.	Mensuelle.	Main-d'oeuvre masculine régulière dans les entreprises agricoles et horticoles. L'enquête par sondage a porté sur 5.000 entreprises.	"Maandstatistiek van de landbouw"
c) Statistique sur les pêcheries A. 23	C.B.S.	Age, domicile, formation professionnelle, implantation de la maison d'armement.	Annuelle.	Marins sur les chalutiers et les cotres de 50 TJB et plus.	"Jaarstatistiek van de visserij"
a) Statistique industrielle générale (A.I.S.)	C.B.S.	Sexe, secteur d'activité, région, travailleurs soumis à la loi sur l'assurance maladie et autres.	Trimestrielle.	Industrie, à l'exclusion de la construction et des entreprises occupant moins de 10 personnes. Enquête exhaustive directement auprès des entreprises (\pm 10.000 entreprises).	"Maandstatistiek van de industrie"
b) Statistique sur la main-d'oeuvre de chantiers de 10.000 Florins et plus. A. 24	C.B.S.	Profession, secteur d'activité, région.	Trimestrielle.	Chantiers de 10.000 Florins et plus.	"Maandstatistiek van de bouw-nijverheid"
a) Effectifs du personnel de l'Etat	C.B.S.	Sexe, rang, ministères et services	Annuelle.	Services publics, à l'exclusion de personnes à temps de travail incomplet.	"Sociale maandstatistiek"

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Personnel dans les services de l'Etat	Ministerie van Financiën	Ministères et services.	Trimestrielle.	Services publics, à l'exclusion de personnes à temps de travail incomplet.	"Sociale maandstatistiek"
c) Statistique du personnel médical	Hoofdinspectie van de Volksgezondheid	Profession, région, indépendant / salarié	Annuelle.	Médecins	"Statistisch Zakboek"
d) Recensement des enseignants dans l'enseignement	C.B.S.	Sexe.	Diffère d'après la nature de l'école (annuelle, biennale, tous les 5 ans)	Enseignement de l'Etat et enseignement subventionné.	Publications spécifiques.
e) Aperçu des données concernant les hôpitaux aux Pays-Bas	Hoofdinspectie van de Volksgezondheid	Sexe, profession.	Annuel.	Hôpitaux, excepté les établissements psychiatriques et les hôpitaux militaires.	"Verslag van de ziekenhuisen in Nederland"
A. 30					
a) Estimations des forces de travail	C.B.S.	Forces de travail exprimées en hommes/année.	Annuelles.	Série utilisée dans le cadre de la comptabilité nationale et établie sur la base des recensements 1947 et 1960, combinés avec les recensements industriels 1950 et 1963. A travers une conversion systématique on est arrivé à une série complète hommes/année.	"Arbeidsvolume en geregistreerde arbeidsreserve 1937-1966 en 1950-1966" Mise à jour dans : "Statistisch bulletin van het C.B.S."

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
B. 20					
a) Enregistrement des personnes cherchant un emploi	Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid	Sexe, âge, état civil (femmes), domicile, profession, secteur d'origine.	Mensuel.	Personnes qui, au cours du mois, se sont faites enregistrer comme cherchant du travail.	N'est pas publié.
b) Enregistrement des personnes recherchant un emploi	C.B.S.	Mensuel : sexe, âge, profession, durée de l'inscription, nationalité, état civil (femmes), chômeurs / personnes occupées à des travaux complémentaires / personnes occupées au titre du régime social de création d'emplois. Trimestriel : domicile, âge, durée de l'inscription.	Mensuel/trimestriel.	Personnes qui sont enregistrées comme cherchant du travail à la fin du mois.	"Sociale maandstatistiek"
c) Enregistrement de la réserve de main-d'oeuvre	Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid	Sexe, âge, domicile, personnes achevant leur scolarité / autres, profession.	Mensuel.	Personnes de 14 à 24 ans qui, à la fin du mois, font partie de la réserve de main-d'oeuvre	N'est pas publié.
	C.B.S.	Domicile, formation, durée de l'inscription.	Annuel.	Garçons qui, à la fin du mois de novembre, étaient enregistrés comme cherchant du travail, pour autant qu'ils aient obtenu l'été précédant le diplôme de l'école technique de degré inférieur.	N'est pas publié.
d) Enregistrement des offres d'emploi	Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid	Sexe, profession, région, secteur d'activité.	Mensuel.	Offres d'emploi enregistrées dans le courant du mois.	N'est pas publié.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
	C.B.S.	Sexe, profession, région, personnes âgées de moins de 19 ans et autres, secteur d'activité (trimestriel).	Mensuel.	Offres d'emploi non satisfaites à la fin du mois.	"Sociale maandstatistiek"
e) Enregistrement des offres d'emploi	Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid	Région dans laquelle le journal est surtout lu.	Mensuel.	Offres d'emploi placées dans les journaux au cours du mois	N'est pas publié.
f) Statistique concernant le temps de travail provisoirement plus court	C.B.S.	Sexe, secteur d'activité, province.	Mensuelle.	Temps de travail plus court en raison d'une activité plus réduite.	"Sociale maandstatistiek"
g) Statistique des heures supplémentaires accordées	C.B.S.	Sexe, secteur d'activité.	Mensuelle.	Heures supplémentaires accordées en vertu d'autorisations données par l'Inspection du Travail.	"Sociale maandstatistiek"
h) Enregistrement des chômeurs	Ministerie van Sociale Zaken en Volksgezondheid	Domicile, association d'entreprises	Semestriel.	Chômeurs qui ont refusé du travail dans le courant du semestre.	N'est pas publié.
		Domicile, association d'entreprises	Semestriel.	Personnes pour lesquelles l'association d'entreprises a supprimé totalement ou partiellement, au cours du semestre, le traitement d'attente ou les indemnités de chômage.	N'est pas publié.
i) Chômeurs enregistrés à l'association d'entreprises	C.B.S.	Sexe, chômeurs complets ou partiels en raison du gel, secteur d'activité.	Toutes les 4 ou 5 semaines.	Chômeurs enregistrés à l'association d'entreprises, qui ont perçu une indemnité provenant du fonds d'attente ou de chômage, leurs journées de chômage et d'indemnisation, et les sommes versées.	"Sociale maandstatistiek" "Jaarverslag Algemeen Werkloosheidsfonds"

I.N.S. Institut national de Statistique
O.N.S.S. Office national de Sécurité sociale
I.N.A.M.I. Institut national d'Assurances Maladie et Invalidité
O.N.E.M. Office national de l'Emploi

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 10 a) Recensement de la population	I.N.S.	Répartition de la population active selon le sexe, l'âge, l'état civil, la nationalité, la branche d'activité, la profession, l'état social, la commune de domicile et de travail.	En principe tous les 10 ans. 1961 - 1970. Délai : 2 à 4 ans.	Enquête exhaustive auprès des individus.	Recensement de la population au 31/12/1961 Tomes 1 à 10. I.N.S. Annuaire statistique de la Belgique. I.N.S.
b) Recensement de l'industrie et du commerce	I.N.S.	Répartition des personnes occupées dans les entreprises industrielles et commerciales selon le sexe, l'activité, l'état social et le lieu de travail (communes, arrondissements, provinces et royaume).	En principe tous les 10 ans. 1961 - 1970. Délai : 2 à 4 ans.	Enquête exhaustive auprès de toutes les entreprises à l'exclusion de l'agriculture et d'une partie des services.	Recensement de l'industrie et du commerce au 31/12/1961. Tomes 1 à 4. I.N.S. Annuaire statistique de la Belgique. I.N.S.
c) Recensement de l'agriculture et des forêts	I.N.S.	Répartition des personnes occupées de façon permanente dans l'agriculture, chefs d'exploitation, aides familiaux, personnel rémunéré par sexe, communes, arrondissements, provinces et royaume.	En principe tous les 10 ans. 1959 - 1970. Délai : 2 à 4 ans.	Enquête exhaustive auprès de toutes les exploitations agricoles.	Recensement de l'agriculture et des forêts 1959. Annuaire statistique de la Belgique. I.N.S.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A. 21					
a) Répartition du nombre de permis de travail accordés	Ministère de l'Emploi et du Travail	Par nationalité à l'exclusion des ressortissants de la C.E.E. Par secteur industriel et nationalité pour les ressortissants des pays membres de l'O.C.D.E. Par secteur industriel et nationalité pour les ressortissants des pays non membres de l'O.C.D.E. Par nationalité per par province. Par nationalité et par sexe.	Mensuelle. Délai : 2 mois.	Selon la nature du permis délivré avec ou sans immigration, les renouvellements et validations. Selon la nature du permis délivré avec ou sans immigration, les renouvellements et validations. Uniquement pour les permis recensés avec ou sans immigration.	Revue du Travail. Ministère de l'Emploi et du Travail. Non publié.
b) Effectifs des employeurs et des travailleurs assujettis à la sécurité sociale	O.N.S.S.	Deux relevés statistiques sont établis, l'un concernant les employeurs (ou les établissements) ayant occupé des travailleurs assujettis à la sécurité sociale. L'autre constitue la statistique des travailleurs ressortissant à l'O.N.S.S., au F.N.R.O.N. et à l'O.S.S.M.M. a) Les travailleurs sont répartis par sexe (ouvriers ou employés), par branche d'activité et arrondissement administratif. (Tous les 2 ans, à partir de l'année 1956) les données sont fournies à l'échelon : commune.	Annuelle au 30/6. Délai : 1 an.	Les deux relevés ont été dressés à partir des volets statistiques ordinaires ou "régionalisés" relatifs au deuxième trimestre et rentrés à l'O.N.S.S. avant le 1er février. Les marins ressortissant à l'O.S.S.M.M. et les bateliers ne sont pas répartis par arrondissement administratif. Cette statistique sera maintenue au cours des prochaines années.	Rapport annuel de l'Office national de Sécurité sociale.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
		b) Relevé statistique des travailleurs ressortissant à l'O.N.S.S. au F.N.R.O.M. et à l'O.S.S.M.M. Ces travailleurs sont répartis par sexe (ouvriers ou employés), par branche d'activité et par province et grandes régions - Flandre, Wallonie, Bruxelles (capitale et périphérie).	Trimestrielle. 31/3 31/9 31/12 Délai : 1 an.	Ce relevé trimestriel des travailleurs occupés en fin de trimestre est dressé à partir des volets statistiques ordinaires non régionalisés. Les données de ce relevé sont corrigées d'après les résultats de la statistique régionalisée de l'emploi au 30 juin et grâce à certains renseignements complémentaires fournis par les employeurs. Les marins ressortissant à l'O.S.S.M.M. et les bateliers ne sont pas répartis par province ni région.	Publication trimestrielle de l'Office national de Sécurité sociale.
c) Analyse des bons de cotisation I.N.A.M.I.	I.N.A.M.I.	Relevé des bons de cotisation I.N.A.M.I. selon le sexe, l'année d'âge, l'état social : ouvriers, employés, mineurs, fonctionnaires et assimilés, indépendants et l'arrondissement administratif.	Annuelle. Délai : 1 an $\frac{1}{2}$	En ce qui concerne les fonctionnaires et assimilés, l'analyse des bons de cotisations porte sur ceux reçus au cours du 1er trimestre. En ce qui concerne les ouvriers, employés, mineurs, il s'agit des bons reçus au cours du 2e trimestre. En ce qui concerne les indépendants, il s'agit des bons reçus au cours du 3e trimestre	Données non publiées par l'I.N.A.M.I.
d) Analyse des bons de cotisation I.N.A.M.I. (enquête spéciale)	I.N.A.M.I.	Relevé des bons de cotisation I.N.A.M.I. des ouvriers, employés et fonctionnaires et assimilés. Répartition de ceux-ci par sexe, âge, nationalité, branche d'activité, résidence.	Statistique établie pour la 1ère fois à la date du 30/6/1969, renouvelée à la date du 30/6/1971.	L'exploitation des bons de cotisation est effectuée par la Société belge de mécanographie et par l'I.N.S., et subsidiée par le Ministère de l'Emploi et du Travail.	En cours de préparation.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
e) Statistique des employeurs indépendants et aidants à l'O.N.A.S.T.I.	O.N.A.S.T.I.	Relevé des bons de cotisation des ressortissants à l'O.N.A.S.T.I. Répartition des indépendants employeurs et aides familiaux par sexe, âge, branche d'activité et arrondissement administratif.	Annuelle. Délai : 1 an.		Rapport annuel de l'O.N.A.S.T.I. (certains tableaux ne sont pas publiés).
f) Analyse des bons de cotisation des ouvriers frontaliers entrants et sortants.	I.N.A.M.I.	Relevé des bons de cotisation I.N.A.M.I. selon le sexe, l'âge; en ce qui concerne les frontaliers sortants, le pays de travail et l'arrondissement de résidence; en ce qui concerne les frontaliers entrants, l'arrondissement de travail et le pays de résidence.	Relevé effectué pour la 13 ^e fois à la date du 30/6/1970.	Cette statistique ne reprend pas les frontaliers belges occupés au Grand-Duché de Luxembourg.	Données non publiées.
g) Indice de l'emploi	I.N.S.	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dans les industries extractives, manufacturières, les constructions, l'eau, gaz, électricité, et les services sanitaires. 2. Dans l'industrie des transports 3. Dans les ateliers de réparation des véhicules à moteur. 4. Dans le commerce de gros et de détail. 5. Dans les entreprises d'assurance et de crédit. 	<p>Mensuelle.</p> <p>Mensuelle.</p> <p>Trimestrielle.</p> <p>Mensuelle.</p>	<p>En révision.</p> <p>Début en janvier 1972.</p> <p>Début en janvier 1972.</p> <p>En préparation.</p> <p>En préparation.</p>	

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
<p>A. 22</p> <p>a) Recensement agricole au 15 mai</p>	<p>I.N.S.</p>	<p>Relevé des exploitations agricoles, répartition par sexe et arrondissement administratif des exploitations agricoles, des aides familiaux et du personnel rémunéré.</p>	<p>Annuelle. Délai : 7 mois.</p>	<p>Ce relevé établit une distinction entre les personnes occupées dans l'agriculture à titre principal et celles occupées à titre accessoire.</p>	<p>Annuaire statistique de la Belgique. I.N.S. Bulletin mensuel de l'I.N.S. Statistiques agricoles.</p>
<p>A. 24</p> <p>a) Aperçu des effectifs du secteur public</p>	<p>Ministère de la fonction publique</p>	<p>Relevé au 30 juin de chaque année des effectifs occupés dans le secteur public : ministères, corps spéciaux, Conseil d'Etat, personnel militaire (de carrière) gendarmerie, éducation nationale, les provinces, communes et certains organismes d'intérêt public En ce qui concerne les ministères et certains organismes d'intérêt public, répartition par sexe, selon l'âge, l'arrondissement de travail et l'arrondissement de domicile et le niveau (4 catégories).</p>	<p>Annuelle. 30 juin. Délai : 6 mois.</p>	<p>Ce relevé comprend également une répartition par classe d'âge et par rang des enfants bénéficiaires d'allocations familiales.</p>	<p>Aperçu des effectifs du secteur public (Ministère de la Fonction publique)</p>
<p>b) Statistique du personnel occupé par les communes</p>	<p>Caisse spéciale de compensation pour allocations familiales des communes</p>	<p>Relevé du personnel occupé par les communes, commission d'assistance publique et les intercommunales. Répartition par sexe, par arrondissement administratif et en fonction de la durée des prestations (complètes et incomplètes). Subdivision également selon certaines catégories socio-professionnelles.</p>	<p>Trimestrielle. Délai : 6 mois.</p>	<p>Ce relevé comprend également le nombre de familles et d'enfants bénéficiant d'allocations familiales à charge des communes et payés directement par celles-ci.</p>	<p>Statistique du personnel occupé par les communes.</p>

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
c) Statistique du personnel occupé par les provinces A. 30	Caisse spéciale de compensation pour allocations familiales des communes	Relevé du personnel occupé par les provinces, répartition par sexe et arrondissement administratif et selon certaines catégories socio-professionnelles.	Trimestrielle. Délai : 6 mois.	Ce relevé comprend également le nombre d'heures de cours dans l'enseignement provincial ainsi que le nombre de familles et d'enfants bénéficiant d'allocations familiales à charge de la province et payées directement par celle-ci.	Statistique du personnel occupé par les provinces.
a) Estimation de la population active B. 20	Ministère de l'Emploi et du Travail	Population active belge et population occupée en Belgique par sexe, branche d'activité selon la condition de salarié ou d'indépendant et selon les groupes socio-professionnels.	Annuelle. Délai : 1 an et plus.	Estimation au 30 juin, faite par le Ministère de l'Emploi et du Travail.	Estimation de la population active belge au 30 juin des années : a) 1950, 1955, 1957 b) 1960 à 1970.
a) Situation du marché de l'emploi	Office national de l'Emploi O.N.E.M.	1. <u>Demandeurs d'emploi, Belges + étrangers, étrangers seuls</u> subdivisés en 4 catégories : a) chômeurs complets indemnisés b) chômeurs occupés par les pouvoirs publics c) autres chômeurs inscrits obligatoirement d) demandeurs libres, distingués selon qu'ils sont inoccupés ou occupés. * <u>Pour le total des Belges + étrangers</u> , répartition selon : sexe, classe d'âges, aptitude, études faites, bureau régional, groupe de professions, branche d'activité.	Mensuelle. Délai : 2 mois. Annuelle. Délai : 6 mois.	Situation fin de mois. Moyenne mensuelle pour l'année.	Bulletin mensuel de l'O.N.E.M. Rapport annuel de l'O.N.E.M.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
		<p><u>Pour les demandeurs d'emploi de nationalité étrangère</u>, répartition selon : sexe, aptitude, nationalité, classe d'âges, groupe de professions, bureau régional. Disponible par bureau régional et éventuellement par bureau de placement.</p>	Mensuelle.	Situation fin de mois.	A consulter dans le service O.N.E.M.
		<p>2. <u>Chômeurs partiels contrôlés (Belges + étrangers)</u> répartition selon : sexe, branche d'activité, bureau régional.</p>	<p>bi-mensuelle délai : 1 semaine et mensuelle délai : 2 mois et annuelle délai : 6 mois</p>	<p><u>N.B.</u> En vertu de l'A.M. du 4/4/1968, tous les chômeurs âgés de 60 ans et plus (55 ans et plus pour les femmes) sont dispensés du contrôle communal journalier : ainsi depuis mai 1968 les données recueillies sont inférieures de 7 % à la situation réelle. Moyenne journalière.</p>	<p>Communiqué bi-mensuel de l'O.N.E.M. Bulletin mensuel de l'O.N.E.M. Rapport annuel de l'O.N.E.M.</p>
		<p>3. <u>Offres d'emploi reçues et insatisfaites</u> Répartition par sexe, bureau régional, groupe de professions</p>	<p>mensuelle délai : 2 mois et annuelle délai : 6 mois</p>	<p>Total des offres reçues et situation fin de mois pour les offres en suspens idem</p>	<p>Bulletin mensuel de l'O.N.E.M. Rapport annuel de l'O.N.E.M.</p>
		<p>4. <u>Placements effectués</u> Répartition selon les 4 catégories de demandeurs d'emploi mentionnées sous le point 1 ci-avant, par sexe, classe d'âges, bureau régional, groupe de professions, études faites ; en outre, en ce qui concerne les chômeurs complets indemnisés, par aptitude.</p>	<p>mensuelle délai : 2 mois et annuelle délai : 6 mois</p>	<p>Total des placements effectués idem</p>	<p>Bulletin mensuel de l'O.N.E.M. Rapport annuel de l'O.N.E.M.</p>

L U X E M B O U R G

STATEC Service central de la Statistique et des Etudes économiques

O.N.T. Office national du Travail

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
A.10 a) Recensement de la population	STATEC	<p>Population légalement domiciliée, population de droit ou de résidence habituelle, population présente ou de fait.</p> <p>Population totale par sexe, par type d'activité, par catégorie socio-professionnelle et par état matrimonial.</p> <p>Pour les personnes exerçant une activité, le genre d'activité, profession, statut professionnel et les conditions de travail.</p> <p>Population active, estimée sur la base des recensements, par secteur, par type d'industrie, par nationalité.</p>	Tous les 10 ans. 1960 - 1970 Délai : 2 à 8 ans.	<p>Enquête exhaustive sur les individus.</p> <p>En 1966 a eu lieu un recensement "léger" limité à un petit nombre de questions essentielles.</p>	<p>Collection R.P. R.P. 60 Vol. I à VI R.P. 66 Vol. I R.P. 70 - 3 volumes à paraître.</p> <p>Recensement de la population au 31/12/1966. STATEC. Bulletin du STATEC - 1967, n° 7 Le recensement de la population. STATEC. Cahiers économiques - Série A - 1967, n° 39 : L'économie luxembourgeoise en 1966. 1968, n° 41 : L'économie luxembourgeoise en 1967. STATEC. 1970, n° 46 : L'économie luxembourgeoise en 1968, 1969 Annuaire statistique 1971. STATEC.</p> <p>Bilan annuel de la Caisse de pension des employés privés (situation au 31 décembre) Septembre 1974.</p>
A.21 a) Statistiques de l'emploi	CAISSE DE PENSION DES EMPLOYÉS PRIVÉS	Nombre de travailleurs intellectuels indépendants.	Annuelle. Délai : 5 à 9 mois	Elaboration faite sur la base des documents de la caisse de pension sur la totalité des travailleurs intellectuels indépendants (tous les travailleurs intellectuels indépendants sont obligés à s'inscrire à cette caisse).	

Désignation	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
b) Statistiques sur les travailleurs étrangers	CAISSES DE MALADIE ET O.N.T.	Données sur le main-d'oeuvre étrangère occupée au Grand-Duché, par sexe et par nationalité	Mensuelle. Délai : 2 mois.	Estimations établies d'après les données fournies par les caisses de maladie.	Annuaire statistique 1971. STATEC. Documents de l'Office national du Travail.
A.22	O.N.T.	Travailleurs étrangers / nouveaux embauchages par sexe, par nationalité et par branche d'activité.	Mensuelle. Délai : 2 mois.	Données statistiques sur le nombre de travailleurs étrangers nouvellement embauchés.	
a) Recensement de l'agriculture	STATEC	Effectifs de la main-d'oeuvre agricole par sexe, nationalité, état matrimonial, groupe d'âge.	Annuelle.	Recensement annuel agricole.	Bulletin du STATEC. Les numéros de début d'année sont consacrés à l'agriculture Annuaire statistique 1971. STATEC.
A.23					
a) Enquête sur l'industrie	STATEC	Nombre d'ouvriers et d'employés occupés dans l'industrie par régions, branches d'activité, type d'industrie et par sexe. Personnel occupé dans l'industrie par branche industrielle.	Annuelle depuis 1948.	L'enquête touche annuellement quelque 500 entreprises industrielles (à l'exclusion des entreprises dites "artisanales") Chiffres repris dans la "statistique harmonisée"	Cahiers économiques. Série C. N° 42 : L'économie industrielle du Luxembourg. Décembre 1968. STATEC. Annuaire statistique. STATEC.
b) Statistiques de l'emploi	CAISSES DE MALADIE	Effectifs de main-d'oeuvre. Salariés occupés, par sexe, par branche d'activité et par nationalité.	Mensuelle. Mensuelle.	Tableaux établis par l'Office national du Travail sur la base des données fournies par les caisses de maladie.	Rapport annuel de l'Office national du Travail. 1969. Office national du Travail.
	INSPECTION DU TRAVAIL	Ouvriers occupés au total dans l'industrie sidérurgique et dans les mines.	Trimestrielle.	Chiffres fournis à l'Inspection du Travail directement par les industries sidérurgiques et par les mines de fer.	Bulletin du STATEC : Indicateurs économiques. STATEC.

Dénomination	Source	Renseignements disponibles	Périodicité et délais	Caractéristiques	Publications
c) Statistiques sur les travailleurs étrangers A.24	INSPECTION DU TRAVAIL	Ouvriers étrangers occupés dans l'industrie sidérurgique et dans les mines.	Trimestrielle.	Chiffres fournis par les différentes industries à l'Inspection du Travail et des Mines.	Bulletin du STATEC : Indicateurs économiques. STATEC.
a) Statistiques de l'emploi A.30	CAISSES DE MALADIE	Renseignements sur l'emploi dans le secteur public.	Annuelle.	Relève des assurés.	Compte rendu de l'exercice Caisse de maladie.
a) Estimation sur l'emploi B. 20	STATEC	Personnes occupées par statut professionnel et secteur d'activité.	Annuelle.	Estimation dans le cadre de la comptabilité nationale.	Annuaire statistique 1971. STATEC.
a) Statistique sur le chômage	BUREAUX DE PLACEMENT O.N.T.	Evolution du chômage complet. Moyenne annuelle des travailleurs en chômage.	Mensuelle.	Total des demandes admises, par sexe. Chaque année on calcule une moyenne arithmétique des travailleurs en chômage.	Rapport annuel de l'Office national du Travail. 1969. Office national du Travail.
	O.N.T.	Demandes et offres d'emploi reçues.	Mensuelle.	Emploi à plein temps ; enregistré par les bureaux de placement. Article 5 de l'arrêté-loi du 30/6/1945 (en théorie tous ceux qui cherchent un travailleur ou un travail doivent s'inscrire au bureau de placement ; en pratique on pense toucher 35 % de ces personnes.	

UU0072007FRC